

## L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

L'été que nous venons de traverser a été particulièrement chaud, des températures hors normes nous ont accompagnées tout au long de la période estivale et se sont poursuivies jusqu'au premiers jours de l'automne. Malgré cette chaleur la vie s'est déroulée calmement au sein de notre commune, animée par les fêtes du village, la célébration de mariages et le passage du Tour de France.

Les bouleversements de la nature que nous commençons à ressentir, la guerre en Ukraine et la crise inflationniste, notamment sur l'énergie nous poussent à réenvisager nos modes de vie et de consommation. Nos futurs projets devront également tenir compte de ces paramètres.

### Le pont de l'Ouzom

Suite à la mise en place du pont de Secours et les sécurisations des réseaux d'eau et de gaz intervenues courant du mois de juin dernier, nous sommes toujours en attente de la sécurisation du réseau électrique par ENEDIS. Cette opération devrait intervenir au cours du mois de novembre.

D'autre part le Syndicat du gave de Pau a présenté en la mairie d'Igon, courant octobre, la dernière étude Hydraulique de l'Ouzom réalisée cet été. Cette étude entre le pont d'Asson et le confluent avec le Gave de Pau sera un outil de référence pour programmer les travaux de protection des berges et donne également des préconisations quant à la construction du nouveau pont.

Ce document est très intéressant et nous renseigne sur le fonctionnement et la gestion des cours d'eau ainsi que de leur environnement.

D'autre part, le pont affaissé contient de l'amiante dans les dalettes sous le tablier. La présence de cette amiante amène une autre problématique quant à son traitement et au procédé d'enlèvement du pont.

Des demandes de dérogations ont été faites à Monsieur Le Préfet par la commune, dans le cadre de la déconstruction du pont, une concernant l'opération de sollicitation des entreprises et l'autre afin d'obtenir l'autorisation d'intervenir dans le cours d'eau entre le 15 novembre et le 15 mars 2023, période durant laquelle l'accès est normalement interdit. Cette autorisation doit être également validée par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).



Les travaux sur le chemin de la Prise

D'autre part, courant du mois de septembre, des travaux d'enrochements ont été réalisés afin de renforcer le chemin de la prise d'eau conduisant à la digue. Ces travaux ont été mandatés par l'entreprise SEEMCO propriétaire de la centrale Hydroélectrique et de la digue.

**Afin de vous présenter les résultats de l'étude hydraulique et de répondre à vos questions, nous vous proposons de nous retrouver pour une réunion publique à la maison pour Tous, le mercredi 30 novembre à 19h, en présence des représentants du Syndicat du Gave.**

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon-bearn.fr](http://www.igon-bearn.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Rentrée scolaire



La rentrée scolaire a eu lieu le 1er septembre, toujours sous le protocole sanitaire identique à celui du mois de juillet. La commune a équipé chaque pièce d'un capteur de CO2 indiquant également la température.

55 élèves sont inscrits à l'école Arc en Ciel, cet effectif est réparti en 3 classes.

Cette année, il n'y aura pas d'accueil de classe externalisée du DITEP, seul un enfant de cette structure bénéficie d'un accueil dans la classe de CE2/CM quelques heures par semaine.

L'organisation de l'école est toujours sous vigilance VIGIPIRATE niveau sécurité renforcée-risque attentat. Il est rappelé aux familles qu'elles doivent attendre leurs enfants sur l'esplanade de l'église et non pas sur la voie publique.

Concernant le stationnement, suite à des demandes de parents et pour raison de sécurité, il est interdit de s'arrêter au milieu de la rue Saint-Vincent pour attendre les enfants. Nous vous rappelons qu'un parking est disponible à proximité rue du Général Camors, nous faisons appel à votre civisme.

Les élections du bureau de l'APE ont eu lieu le 7 octobre avec un taux de participation de 81,93 %, Mme Cynthia Romain est reconduite présidente de l'Association.

La rentrée s'est également bien passée au Beau Rameau, tant pour les classes primaires que pour le collège et le Lycée. Mme Massot Directrice de l'école Sainte Elisabeth rappelle l'option classe bilingue dans l'établissement.

Mme Denise Kim est Présidente de l'APEL, cette association organise des manifestations destinées à financer des projets éducatifs.

## Site Internet

Nous vous présentons une partie de la page d'accueil du nouveau site internet qui sera en ligne très prochainement en Novembre, une minorité de rubriques ne seront pas renseignées dans l'immédiat mais seront complétées ultérieurement. Nous avons travaillé de façon à rendre ce site beaucoup plus complet, convivial, interactif et facile d'accès. Nous espérons qu'il vous apportera satisfaction.

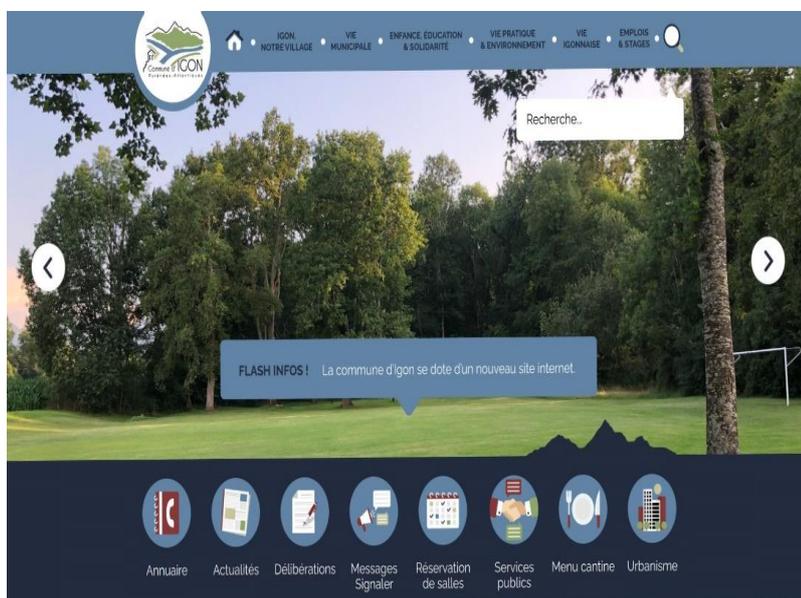
Vous pourrez nous faire part de vos remarques éventuelles à l'aide de l'accès direct : Message/signaler. N'hésitez pas à l'utiliser.

## Jobs d'été

Cet été nous avons recruté pour une période de 15 jours trois jeunes Igonaises et Igonais de plus de 18 ans : Romane, Zélie et Arnaud.

Tout s'est très bien passé, ils étaient motivés et impliqués.

Si vous aussi, vous souhaitez travailler une quinzaine de jours entre juillet et août aux services techniques de la commune vous pouvez déjà nous faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation au secrétariat de la mairie ou par mail à l'adresse [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr)



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon-bearn.fr](http://www.igon-bearn.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Les fêtes du village



La cérémonie au Monument aux Morts



Le départ du trail

Les fêtes d'Igoué, organisées par l'AFI se sont déroulées les 15,16 et 17 juillet.

Elles ont débuté le vendredi par l'organisation d'un trail auquel une centaine de coureurs et de marcheurs a pris part malgré la chaleur accablante.

Le samedi, des jeux étaient organisés pour les enfants, avant l'apéritif et le repas qui a rassemblé 250 personnes. Malheureusement, le feu d'artifice devant se dérouler le soir fut annulé sur décision de la Préfecture en raison des risques d'incendie. Mais ce n'est que partie remise ! Le bal en soirée rassembla beaucoup de jeunes et se déroula sans incident.

Enfin, le dimanche, après la messe traditionnelle et le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, l'apéritif concluant les fêtes 2023 était servi à la Chênaie.



Le bal, avec la mousse qui a fait fureur

Merci à toute l'équipe de l'AFI et à Edwige, sa Présidente pour leur investissement dans l'organisation de ces fêtes.

Rendez-vous les 21,22 et 23 juillet 2023.

## Centre de loisirs Pinocchio

Une nouvelle directrice, Sophie Fernandez, a pris ses fonctions depuis fin Août, elle a notamment ouvert une page Facebook intitulée **Alsh pinocchio** sur laquelle vous retrouverez les programmes de toutes les activités du centre de loisirs ainsi que de nombreuses photos.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année pour les Mercredis et les vacances scolaires, renseignements au 06 44 80 67 76 ou par mail à [alsh.pinocchio@laposte.net](mailto:alsh.pinocchio@laposte.net).



## Rappels animaux

Nous recevons régulièrement à la mairie des doléances relatives aux nuisances que peuvent provoquer certains animaux domestiques. En conséquence un petit rappel de quelques règles :

- Ne pas laisser divaguer les animaux domestiques sur l'espace public.
- Ramasser les déjections canines laissées sur la voie publique.
- Vos chiens peuvent aboyer lorsque vous êtes absent de la maison. Faites confiance à vos voisins s'ils vous alertent.
- Nous sommes confrontés, dans notre village, à un nombre croissant de chats errants. Cette situation peut s'amplifier très rapidement. Il est important que chaque propriétaire de chat prenne les dispositions nécessaires afin de limiter ces risques de surpopulation. Nous sommes en cours de traitement de cette situation avec une association et des habitants du village volontaires.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igoué, Place Saint-Vincent 64800 IGOUÉ - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igoue@wanadoo.fr](mailto:mairie.igoue@wanadoo.fr) / [www.igoue-bearn.fr](http://www.igoue-bearn.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Point sur les travaux et investissements

- ✓ Les travaux d'enfouissement de la rue des Pyrénées se poursuivent. Un tableau supplémentaire a dû être installé à proximité de la charcuterie Hourcq. Certains décalages, dans cette zone, ont été à solutionner dans l'extinction nocturne de l'éclairage. Le candélabre qui avait été accidenté il y a quelques années sur l'avenue du Pic du Midi au niveau de l'entrée sud du village a été remplacé.
- ✓ Durant l'été des petits travaux d'entretien ont été réalisés à l'école, notamment le soubassement du mur extérieur de la classe des maternelles, mais aussi des travaux électriques et de peinture.
- ✓ Les chemins ruraux dans les quartiers Capbat et Espagne ont été dégagés avec le passage d'une épareuse.
- ✓ Récupération dans la voirie communale du lotissement de l'Orédon
- ✓ Un projet d'installation d'antenne téléphonique devait se réaliser sur un terrain privé dans le secteur du carrefour de la route d'Asson. Le Maire et le Conseil Municipal ayant donné un avis défavorable à ce projet en raison de la présence d'habitations à proximité et de l'inesthétisme de cet ouvrage, la société ATC France a déposé un recours pour décision abusive du Maire devant le tribunal administratif. En conséquence, la commune a pris un avocat pour la défendre. Cependant, le propriétaire du terrain étant revenu sur sa décision de laisser son terrain à disposition à la société ATC France, le projet ne devrait pas voir le jour.
- ✓ Attribution à la SARL Ladagnous et Fils du lot no 1 « Charpente bois- Couverture- Zinguerie » du Moulin du Martinet pour 63 000 € HT. Le lot no 2 « Menuiseries » est attribué à la société Batiland pour 29 744.90 € HT.
- ✓ Acquisition des parcelles cadastrées A 0061, A 0062, A 0733 et A 0735 à la société SARL L'industrielle Textile Pyrénées, pour une contenance totale de 13 710m<sup>2</sup> (terres et prairies) au prix de 3 500€ l'hectare, soit la somme totale de 4 798,50€ et des parcelles cadastrées A 0886 et A 0888 (bois), pour une contenance totale de 14 769m<sup>2</sup> au prix de 2 500€ l'hectare soit la somme totale de 3 692,25€.

## Agenda

La fin de l'année va être assez dense en évènements, nous vous présentons l'agenda prévisionnel des mois de novembre et décembre :

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
<b>Samedi 5 novembre à 8h30</b>	Nettoyage du village	Salle des fêtes	Conscrits
<b>Vendredi 11 novembre à 11h00</b>	Cérémonie du 11 novembre	Monument aux Morts	Anciens combattants et Commune
<b>Mercredi 30 novembre à 19h00</b>	Réunion Publique Pont Ouzom	Maison pour Tous	Syndicat du Gave de Pau et Commune.
<b>Mardi 6 décembre à 12h00</b>	Repas des Aînés avec animation.	Maison pour Tous	Commune
<b>Samedi 10 décembre à 10h00</b>	Marché de Noël, feu d'artifice et repas (daube).	Salle des fêtes	Conscrits et AFI

**Nous recommandons plus particulièrement aux enfants de réserver leur journée du marché de Noël du 10 décembre, de nombreuses animations leur seront réservées, avec un feu d'artifice qui devrait déclencher la magie de Noël.**

*Nous ne pouvons développer tous les sujets sur ce flyer, mais ils sont accessibles sur notre site Internet, Facebook ou Intramuros.*

*Si vous souhaitez des informations supplémentaires sur un sujet précis, vous pouvez demander un rendez-vous au Maire ou à un Adjoint, en fonction du sujet.*

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon-bearn.fr](http://www.igon-bearn.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.

